FAITS DIVERS.

Température du 22 septembre 1897.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

Heures du matin	Fahrenheit	Centigrade
6	68	20
Midi	78	25
3 P. M.	78	25
6 P. M.	76	24

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES — Joseph Condo à Mlle Dora Miller ; Hermann Blanck à Mlle Annie Eschmann ; Wilson C. Planchard à Mlle Madeline Steuernagel.

NAISSANCES—Mmes Joseph Goldberg, un garçon ; Hugo H. Kahn, un garçon ; C. Groffagneni, un garçon ; Louis T. Gatechais, une fille ; Dawson A. Blanchard Jr, une fille ; George W. Dorman, un garçon ; Charles P. Laprime, un garçon ; Norman Luwisch, une fille ; Jacob G. Hartman, un garçon ; James Phillips, un garçon ; Emile Alline, une fille.

DÉCÈS — Johnson Simmons, 3 semaines, 435 Sud Franklin ; Pauline de Ransburg, 30 ans, 811 Elmira, Alger ; John Hogan, 65 ans, Shakespeare Almshouse ; Peter Antoine Berot, 9 mois, 239 Sud Rocheblave ; Richard Ross, 13 jours, 831 Clouet ; Giuseppe Arcoleo 59 ans, 537 Dumaine ; Lucinda Howard 27 ans, Tunisburg.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. — Les successions suivantes ont été ouvertes :

Mme Ellen Powers, Jules Baudin, Alexandre Hauck, Wm Dowser, Albert Fischer.

Demande d'émancipation :

Julia Jonandot.

Geo L'hote vs La ville de la Nouvelle-Orléans,—Injonction.

Cour Criminelle de District.

Section A—Juge J. G. Baker.

Ont plaidé non coupables :

Arthur Knecht, vol ; Frank Williams, alias Amédée, et Eli Miller, alias Sneak, vol avec effraction ; Robert J. Smith, vol avec effraction ; Henry Green, alias Tweed, actes de violence ; Frank Madison, blessure.

Ont plaidé coupables :

Buddy alias John Reagan, attaque ; Wm Taylor, actes de violence ; Sarah Anne Robertson, larcin.

Condamnations :

Geo Charleston, attaque ; $15 d'amende ou 15 jours d'incarcération.

Wm Robinson, port d'arme cachée, $5 d'amende ou 5 jours de prison.

Peter Demaggio, — attaque ; $10 d'amende ou, 10 jours d'emprisonnement.

Robt Brown, — blessure, 6 mois de travaux forcés.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle. —Frank Brown, Jos Clayton—bataille et bris de paix, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Joe Rizzo, Louis Oakland—bataille et bris de paix, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Hy Johnson, Ellen Nicholas et Gustave Schmidt—bris de paix, $5 d'amende ou 12 d'incarcération.

Jim Boyd— allures suspectes ; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution :

Frank Scontrino, insultes et bris de paix.

Collision.

A huit heures, hier matin, une collision s'est produite à l'angle des rues Dryades et Howard, entre le char No 23 de la St Charles, RR. Co, en charge de l'électricien Fogarty, et le char No 181 de la ligne Carondelet, que conduisait C. Coswell.

Les dommages ont été d'environ $25.

Sam Stibel, un des passagers, a été légèrement blessé à la hanche gauche.

Voleur Découvert.

Vers une heure et demie, hier matin, l'agent de police Kenny a découvert un nègre qui essayait de voler des légumes dans le marché français.

L'agent a tiré un coup de revolver en l'air, afin d'effrayer le noir, mais celui-ci s'est sauvé en se précipitant dans le fleuve.

Avant de vous mettre au lit

prenez les Pilules d'Ayer, et vous dormirez mieux, vous vous éveillerez dans de meilleures dispositions pour votre travail de la journée. Les Pilules Cathartiques d'Ayer n'ont pas d'égal comme remède agréable et efficace contre la constipation, l'état bilieux, le mal de tête et toutes les affections du foie ; elles sont recouvertes d'une couche de sucre, et préparées si parfaitement qu'elles guérissent sans les effets que l'on éprouve en prenant un tas de pilules qui existent dans le commerce. Demandez à votre droguiste des Pilules d'Ayer. Quand d'autres pilules ne vous apporteront [illegible] celles d'Ayer sont

LE CHEF DE POLICE GASTER.

La disgrâce du Chef de police Gaster.

Le maire a décidément demandé au chef de la police, Gaster, de donner sa démission. Cette nouvelle a fait sensation.

Le maire, dit-on, a préféré prendre ce parti que de laisser porter des accusation contre ce fonctionnaire.

On ne sait pas jusqu'ici qu'elle résolution a prise M. Gaster. On sait qu'il a succédé à David C. Hennessey, assassiné par des italiens. Il est né dans l'Ohio ; il habite la Nouvelle-Orléans depuis longues années. Il a commencé par être simple officier de police. C'est en passant par tous les grades intermédiaires qu'il est arrivé à la position qu'il occupe. Il a été longtemps un très habile detective. Tout le monde, sous ce rapport, est du même avis.

La mesure que vient de prendre le Bureau est le résultat de la croisade que le maire a entreprise contre le jeu et qui a déjà occasionné la suspension du Capt. McCabe.

Pour tuer le mal, on s'en prend à la tête.

Le bureau de police se rassemble, ce soir. On le chef aura donnée sa démission, ou une accusation sera portée contre lui.

Le représentant de l'Abeille est allé le trouver, la nuit dernière. Le chef a déclaré que pour le moment, il n'avait rien à dire.

BUREAU DE SANTE.

Bulletin officiel quotidien.

1 h. de l'après-midi.

2 décès et 5 nouveaux cas.

La mort du Dr Lovell était attendue. Quant à celle de Miss E. Nussbaum, âgée de dix-sept ans, elle est la suite d'une rechute.

Il y a une quarantaine de patients qui vont bien.

G. FARRAR PATTON, M. D.,
Secrétaire du Bureau de Santé.

LES DÉCÈS.

Le Dr Jas Lovel est mort à 9 h. 30 du matin, coin rue St-Charles et Adams.

Miss Elizabeth Nussbaum, 27 ans, est morte à sa résidence, No 1300, rue N. Galvez, coin Quartier.

Cas reconnus de fièvre jaune.

C. Seoway, 8118, rue Burthe, coin Dublin.

Richard Freret, 1731, Deuxième, coin Baronne.

Louis Fritch, 1339, Féliciana, près Urquhart.

Miss Sadie Hutchings, 412 Marais.

La nouvelle de la mort du jeune docteur Lovell a produit un sentiment de tristesse dans la ville.

On savait qu'il avait été un des premiers appelés à soigner les malades de la fièvre jaune, les douze cas déclarés de la rue St-Claude. C'étaient des enfants. Il s'était imposé deux devoirs : 1o guérir ces enfants ; 2o empêcher la maladie de se propager. Il leur avait consacré tout son temps et s'était beaucoup fatigué. Il n'était pas très gravement attaqué ; à un moment donné, on a cru pouvoir le sauver, mais il se trouvait trop épuisé ; il n'a pu résister jusqu'au bout.

Pendant 4 jours il est resté dans un état comateux. Enfin, il a rendu le dernier soupir, hier matin.

Toutes les précautions ont été prises immédiatement ; toute sa literie a été brûlée et tout ce qui lui appartenait fumigé.

Le docteur était le fils du colonel N. S. Lowell du Mississipi.

La mort de Mlle Nussbaum était inattendue ; elle était malade depuis plusieurs jours ; mais la fièvre jaune n'a été reconnue que dimanche. Elle était très connue et très estimée.

Toutes les mesures sanitaires ont été prises après sa mort.

A OAKLAND PARK.

Deux grandes voitures, contenant 21 italiens et 1 noir, enlevés de la rue Howard, où la maladie règne, ont étésous la conduite de l'inspecteur en chef Woods, internés à Oakland Park, transformé en lazaret. Le transport ne s'est pas fait sans difficulté. Plusieurs italiens voulaient résister.

Grâce à l'intervention de plusieurs de leurs compatriotes influents, on a pu faire entendre raison.

Le camp est maintenant entouré de gardes. Personnes n'y peut pénétrer, ni en sortir, que les officiers de Santé, les inspecteurs et les médecins.

ACCIDENT.

Il est à peu près impossible que les mesures sanitaires qui sont prises à peu près partout, n'occasionnent pas, ici ou là, quelque accident. C'est ce qui est arrivé hier.

Une petite fille, du nom de Gaesler, demeurant dans une des maisons gardées en quarantaine, rue Hôpital et qui sont saturées de chaux, a pris cette matière pour de la farine et a essayé d'en faire de petits gâteaux. La chaux a pris feu et la pauvre petite a eu la figure et les yeux brûlés. On craint qu'elle ne perde complètement un œil. Elle a été transportée à l'Hôpital.

UNE CONDAMNATION BIEN MÉRITÉE.

Il y a eu hier Mel Mellado, un commis, [illegible] Carondelet, [illegible] patient de la fièvre jaune, et demandait à y pénétrer. Les officiers Finney et Hall qui y étaient de garde voulurent l'en empêcher. Melhado ne tint pas compte de ce que lui disaient les deux officiers, il a forcé l'entrée de la maison où il est resté quelques minutes, puis il en sortit en disant que tout ce qui se passait était une véritable plaisanterie. Les deux officiers l'arrêtèrent et le firent conduire dans le wagon de police en prison où il resta toute la nuit.

Hier matin, il comparaissait devant le juge Finnegan qui trouva étrange qu'on n'ait conduit immédiatement ce monsieur au camp de détention. Il fit appeler le Dr Lemonnier qui rassura le juge. Melhado, dit-il, n'était pas resté assez longtemps en communication avec le patient pour avoir été contaminé. Le juge condamna alors le délinquant à $10 d'amende ou à 10 jours de prison.

Melhado peut se vanter de l'avoir échappé belle.

BULLETIN OFFICIEL QUOTIDIEN.

Nlle-Orléans, 22 septembre 1897.

Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit :

Durant les 24 heures finissant à 6 heures du soir, aujourd'hui, 22 septembre, il y a eu :

Cas positifs de fièvre jaune—12.
Cas suspects, à l'examen—3
Décès—2.

RÉCAPITULATION.

Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 79.

Total des décès de la fièvre jaune jusqu'à date, 8.

La majorité des cas en traitement va bien. Presque tous les premiers patients sont guéris.

S. R. OLLIPHANT, M. D.,
Président du Bureau de Santé de la Louisiane.
WALTER C. FLOWER,
Maire de la Nlle Orléans.

Cas de fièvre jaune rapportés aujourd'hui.

Edgar Roy, Miro et Esplanade.
Waldo Pitkin, 1530 Esplanade.
Mme Ward, 1525 Joseph, près ave St Charles.
Louis Frioth, 1339 Féliciana près Urquhart.
W. P. Freret, Jr. 5520 Hurst.
Richard Freret, 1731, Deuxième coin Baronne.
Ca Secreto, 8118 Burthe, coin Dublin.
[illegible] C. Hands, 1637 Octavia, entre St Charles et Carondelet.
Melvil Ward, 1525 Joseph près St Charles.
[illegible] Chalmers, 526 Bellecastle, entre Tchoupitoulas et Jersey.
Alex Haley, 541 Dryades.
Mme Sadie Hutchins, 412 Marais.
Mlle Nellie Scannell, 1111 Berlin, entre Chestnut et Colisée.

Cas suspects : St André et Magnolia ; 1129 Gravier près Bassin ; Hôpital de la Marine.

Décès, Mlle Elizabeth Nussbaum, 17 ans, 1300 Galvez près Quartier, cas déclaré fièvre jaune, le 20 septembre.

Joseph M. Lovell, 26 ans, 7717 rue St Charles—cas déclaré fièvre jaune, le 13 septembre.

RAPPORT DU DR. WOODS,

INSPECTEUR SANITAIRE EN CHEF.

Nous avons eu beaucoup de peine, ce matin, à transporter hors de la localité infectée, rue Hôpital, les italiens et les noirs qui y avaient été mis en quarantaine pour trois jours. Nous n'y avons réussi qu'à l'aide de M. Dell'Orto et du consul italien, M. Papini, qui ont persuadé à ces malheureux que ce transport n'avait lieu que pour leur bien. Ils ont refusé toute autre nourriture que celle qu'ils avaient fait cuire eux-mêmes. J'ai transféré, en tout, 21 personnes au camp de détention, au Oakland Park.

Demain, je compte en transporter d'autres.

J'ai maintenant sous ma direction 292 hommes. Je puis affirmer au public que, s'il n'y a pas prochainement un accroissement considérable de cas, je n'augmenterai pas le nombre de mes employés, avant quelques jours. Je leur demanderai de ne pas perdre de temps à aller chercher de l'emploi ailleurs.

La plupart des cas rapportés jusqu'ici vont bien, je les relâcherai probablement dans quatre ou cinq jours, à l'exception de ceux de la maison, rue St-Claude, entre Olivier et Louisa.

Le docteur Lovell et Mlle Nussbaum ont été inhumés avec toutes les précautions ordonnées par les règlements et fidèlement observées par le corps sanitaire chargé des désinfections par le Bureau de Santé.

Miss Eddons qui a contracté la maladie, en soignant le Dr Lovell, va bien.

RAPPORT DU DOCTEUR MAXIME LANDRY.

Station de la quarantaine aux Rigolets.

Voici les noms des passagers que j'ai retenus sur le train d'hier matin :

Mlle Noemi Duraldo, de la Nouvelle-Orléans, venant de Mobile ; James Maloney, Ch. Stevens, et P. Triplet, restées dix jours à Mobile et allant à la Nouvelle-Orléans ; Edgar Linche, resté deux semaines à Mississipi City.

Je prie le Bureau de prendre une décision dans l'affaire de Webster et Pellet. Ils sont tous les deux tout à fait bien, et ils ont été retenus ici douze jours. La famille de Pellet est, paraît-il, dans la gêne ; il demande en grâce qu'il lui soit permis de rentrer à la Nouvelle-Orléans.

J'ai vu aussi le président du Anglers Club. J'ai besoin de plus d'espace. Je vous envoie une requête du président du dit club, demandant à ne plus loger les passagers retenus ici.

Les passagers venant du Nord et des villes de la côte ont été avertis qu'ils ne seraient retenus ici que 5 jours. Tout cela peut changer, suivant les instructions que je recevrai.

L. Tharp, qui conduit les travailleurs de couleur, fait le rapport suivant au Bureau :

J'ai l'honneur de vous informer que, depuis que j'ai été nommé officier sanitaire spécial, j'ai inspecté environ 500 résidences. Tous, suivent mes instructrictions ; ils entretiennent bien leurs maisons ; ils emploient les désinfectants, suivant les instructions que je leur ai données.

Permettez-moi de vous suggérer l'idée de placer les désinfectants à distribuer dans les marchés publics où notre population puisse se les procurer plus aisément que maintenant.

Les devoirs d'un inspecteur sont difficiles ; ils me prennent tout mon temps. Il faut que je m'assure que toutes vos instructions sont bien suivies. Soyez persuadés que je continuerai à faire mon devoir, le mieux possible, tant que la maladie ne sera pas complètement étouffée.

Le Teint De Toute Dame

devrait être clair et doux ; c'est dans l'ordre de la Nature. Pour vous assurer un teint parfait, pour stimuler les pores affaiblies par l'action de savons impropres, pour nettoyer et cicatriser, servez-vous du

SAVON D'HELISKELL

[illegible]

Sirop calmant de Mme Winslow

Ce sirop a été en usage pendant plus de CINQUANTE ANS par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION, avec un SUCCÈS PARFAIT. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT SES GENCIVES et SOULAGE les DOULEURS ; GUÉRIT LES COLIQUES ; c'est le meilleur remède pour la diarrhée. En vente chez tous les pharmaciens dans le monde entier. Soyez sûr de demander le "sirop calmant de Mme Winslow" ; n'en prenez pas d'autre. Vingt-cinq sous la bouteille.

En réponse à un télégramme du Dr H. H. Harralson, qui est à Biloxi, le Dr Olliphant a envoyé la dépêche suivante :

Comme vous avez averti le Dr Gill que les personnes détenues au Camp Grounds et au Parc de Heartsease ont été complètement isolées et ont subi une complète inspection, pendant au moins 10 jours, que chacun possède un certificat de vous et que tous les bagages ont été parfaitement désinfectés, toutes ces personnes seront reçues sans détentions. J'en donne avis à M. Marshall, du Louisville et Nashville.

Voici maintenant l'ordre du docteur T. E. Harry, officier de santé du comté Harrison, Mississipi :

Après inspection personnelle, j'ai trouvé tout en bon état au Camp Grounds, tout a été bien isolé et la quarantaine strictement observée, pendant 15 jours.

Tous ont droit à leur certificat.

Réponse à Mississipi City.

Le Dr Harry a fait savoir immédiatement que toutes les mesures ont été prises en conséquence.

Voici maintenant le rapport du chirurgien général Wyman :

Washington, 22 septembre :

Cas nouveaux de fièvre jaune rapportés le 21 : Mobile, 2 ; Nouvelle Orléans 9 ; Edwards, Miss, 12.

Message reçu de Galveston :

Le cas de fièvre qui a été rapporté à Beamont est celui de Tom Lovessy, mort, ce matin. Beaumont est à 69 milles de Galveston mais le chemin s'arrête à Bolivar Point. Aucune communication n'ayant lieu que par bateau ; la quarantaine peut y être aisément établie.

Le Bureau de Santé a reçu de M. H. H. Cabaniss, éditeur de l'*Atlanta*, une lettre dans laquelle il demande que l'on permette à un de ses reporters, le Dr S. S. Knott, de venir recueillir à la Nouvelle-Orléans des faits concernant la fièvre jaune.

Le Dr Knott a l'expérience de la maladie ; il l'a vue à Chattanooga, à Memphis et autres villes. Le Bureau a accordé sur le champ la demande.

M. J. F. Thompson, de la Banque Nationale Seaboard, de New York, écrit au Bureau une lettre dans laquelle il recommande un médicament nouvellement découvert, appelé Viskolein, qu'il croit excellent pour combattre la fièvre jaune ainsi que la fièvre typhoïde, etc.

Bureau des commissaires de la police.

Les commissaires du Bureau de police se sont réunis, hier soir, sous la présidence du maire Flower.

Un grand nombre de spectateurs encombraient la salle par suite de la sensation causée par la demande de la démission du chef Gaster et des accusations portées par le maire contre le capitaine McCabe, le sergent Aucoin et le caporal Duffy.

La première affaire a été celle du caporal Hy Hahn, accusé de négligence. Après l'audition des témoins, le caporal a été honorablement acquitté, ainsi que les agents A. V. Haines et Peter Spira.

L'agent P. J. Donahue a été renvoyé de la police.

Le capitaine Joseph McCabe a été ensuite appelé.

Avant d'interroger les témoins le maire a dit, qu'il tenait à expliquer sa conduite et à demander aux commissaire d'exonérer le capitaine, si les accusations portées contre lui, n'étaient pas prouvées.

Le maire a déclaré que, depuis six mois, il avait reçu de nombreuses plaintes, de citoyens relativement à trois maisons de jeu, situées rue Royale.

Entre autres celle d'un individu qui s'était plaint que son fils avait perdu $300 dans une maison. Ne pouvant compter sur la police, le maire a engagé les services de M. Jeff Harnett, un des employés de l'hôtel de ville, qui a lui-même fait l'inspection des maisons et y a joué dans les Nos 11, 17 et 25 Royale. M. Harnett ayant fait son rapport au maire, celui-ci a porté les charges contre McCabe, qui avait, à l'époque, le commandement du troisième précinct.

Le premier témoin interrogé a été M. Jeff. Harnett. Il a déclaré avoir visité les trois maisons le soir en question et les a trouvées toutes trois ouvertes. John Dermody, Peter Find, J. George, T. Barr et H. Hennessy ont tous corroboré le témoignage de M. Harnett.

Les témoins de la défense ont été ensuite appelés.

Joseph B. Derbes, un avocat, a déclaré qu'il ne craindrait pas Harnett sous serment. Les agents de police Coleman et Corriger ont déclaré que les ordres du capitaine McCabe étaient de fermer toutes les maisons de jeu. Ils n'ont jamais trouvé les maisons en question ouvertes.

Plusieurs autres témoins ont été entendus puis les commissaires se sont retirés dans la chambre des délibérations.

Lorsqu'ils ont rouvert la séance le maire a annoncé aux accusés qu'ils avaient été trouvés coupables. Le capitaine McCabe a été renvoyé de la police et les deux autres réduits au rang de simples officiers.

Après avoir disposé des affaires de routine, la séance a été levée ; il était une heure du matin.

Testament de Thomas DeMy.

Hier matin, le testament de Thomas DeMy a été trouvé dans une boîte de sûreté à la Banque [illegible]. Il [illegible] Mme Mary Eliza [illegible] Dumas [illegible]

Affaire Remise.

L'affaire de Juan Antonio Magan, accusé d'avoir volé une somme de $7,000 à Pascal Lestelle, au moyen de faux lingots d'or, a été, hier matin, renvoyée sur la demande de l'assistant avocat de district. L'accusé devait comparaître devant le juge Finnegan, qui a fixé le procès au 8 octobre.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols. — Mardi matin, entre dix et onze heures, un voleur est entré dans la maison en voie de construction, rue Laurel, près Jackson et a fait siennes une montre et une chaîne en or, appartenant à J. H. Preston.

—La demeure de M. Jos. Levy, rue St-André 2026, a été visitée, l'avant-dernière nuit, par un voleur qui s'est enfui en emportant des vêtements d'une valeur de $15.

—Pendant l'absence de Silas Galvin, mardi matin, un voleur a pénétré chez lui, à l'angle des rues Chippewa et ave. Louisiana, et a emporté une pendule en bronze évaluée à $12.

La police a appris qu'un nommé Jos Scanlon avait essayé de vendre la pendule dans un café, à l'angle des rues St-Thomas et Neuvième. Une plainte a été déposée contre lui.

Prompte guérison des maladies.

Une guérison rapide des maux tels que : l'affaiblissement des organes digestifs ; l'imperfection du travail d'assimilation ; l'inactivité du foie, des reins et de la vessie, tous maux qui entraînent souvent à leur suite les maladies nerveuses, est assurée par l'usage du "Hostetter's Stomach Bitters".

Ce médicament dont la pureté de composition a été démontrée par l'analyse a mérité la faveur du corps médical tout entier, par son goût exquis, ses qualités reconstituantes et ses propriétés curatives.

Il est naturel que l'on préfère un fortifiant tel que celui-là, aux drogues minérales, souvent indigestes et désagréables au goût, et aux panacées non-sanctionnées qui sont parfois offertes au public.

Cette opinion est assurément celle de la nation tout entière s'il faut en juger par les demandes que l'on fait de ce tonique, du Maine au Pacifique, de l'Amérique Centrale, des Colonies Anglaises et Espagnoles et de toutes parts.

A l'étranger aussi bien que chez nous son efficacité est indiscutée, et il est reconnu que sous son influence bienfaisante toutes les affections ci-nommées sont merveilleusement guéries, ou avantageusement combattues.

Grand Opera House.

Ce qui prouve que la frayeur chez nous n'est pas aussi répandue que certaines gens peuvent se l'imaginer, c'est que les théâtres sont très convenablement suivis, le Grand Opera House et le St-Charles.

Au Grand Opera, ce soir, première de Bohemian Girl, un opéra de premier ordre que sauront brillamment interpréter messes Mortimer et Mouri, entourées de MM, Marston, Pache, Feleh et Clayton. Il y aura foule à cette première.

St-Charles.

Toujours du monde au St Charles pour applaudir "Humanity" remarquablement interprétée par la troupe W. A. Brady—une pièce qui a fait la conquête du public.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 23 SEPTEMBRE 1897.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

PERDU—Le 13 septembre 1897, dans les chars du chemin de fer Orléans, ou dans la rue des Ursulines, un certain billet à recevoir tiré par Josias A. Larose et autres, pour le montant de deux mille dollars, daté le 27 juin 1895, et payable à un an de date et stipulé comme portant intérêt à un taux de huit pour cent par an à partir de sa date jusqu'à paiement et paraphé No Varietur par John R. Legier, notaire. Les tireurs du dit billet ont été notifiés et le paiement en a été arrêté. Une récompense sera payé à quiconque le rapportera à Robert Legier, avocat, No 144 rue Carondelet.
21 sept -21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,449 — Division D—Léon Benedictus et ses créanciers— Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Léon Benedictus, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue par devant Emile J. Barnett, notaire, à son bureau No 324 rue Baronne, en cette ville, commençant lundi 25e jour d'octobre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Michel, Esq., avocat, antérieurement appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire soit réappointé pour représenter les dits créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1897.
Signé : F. A. MONROE,
Juge de cette cour. Div. C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge Div. D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 sept—22—1 23 oct

PAR JOS. PILIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de l'établissement bien connu de Pompes Funèbres de Labat & Ray à l'encan.

Jeudi, 30 septembre 1897, à 11 heures A. M.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 53,541.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite cour, signé le 17 septembre 1897, je procéderai à la vente à l'encan, JEUDI, 30 septembre 1897, à 11 heures A. M. au No 1308 avenue Nord Remparts, près Quartier, des articles ci-après décrits, à savoir—

Un corbillard noir et un blanc, quatre voitures, un buggy, un wagon à transferts, un wagon à quatre roues, chevaux, harnais, cercueils et un grand et joli assortiment de garnitures de cercueils.

Aussi un coffre fort en fer, un R. T. Desk et chaises, etc.

Conditions—Comptant.

JOS PILIÉ,
19 sept—19 26 30 Encanteur.

Interdiction de la Veuve Julien Duffart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,061 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Erminia Wadsworth, exécutrice testamentaire de Jac. Wadsworth, le curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
21 sept—21 26 30 Greffier.

VITTER—Décédé à Lafourche, Lre, mercredi, 22 septembre, LILIA VITTER, femme de Steve Vitter, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Tinney et Vitter sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu de matin, jeudi, 23 septembre, à 10:30 heures, de la résidence de son frère August Vitter Jr, No 2435 rue Bienville, près Rocheblave.

MAURY—Décédé mardi, à 6 heures du soir, à l'âge de 64 ans, JEAN MAURY, natif de Lanaud, France. Les amis et connaissances, les membres de la K. of H. Lodge et de la Société Française, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence 1713, rue Bienville.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé mardi, 21 septembre, à 6 heures P. M., à l'âge de 64 ans, le sociétaire JEAN MAURY, natif de Lanaud, France. MM les Sociétaires et particulièrement ceux de la catégorie du mois de septembre sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 23 septembre à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, 1713, rue Bienville

Par ordre du président,
J. M. VERGNOLE.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
23 sept—1f

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

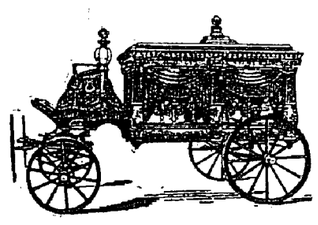

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne,
Téléphone No 1043.
14 juin—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.
Limited.

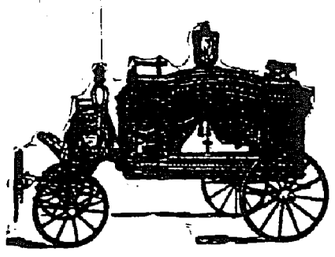

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir, matinées mercredi et samedi.
Compagnie d'opéra de JULES GRAU.
Plus fort, plus large et plus grand que jamais.
Dimanche, lundi, mardi mercredi et matinée mercredi, **BOCCACCIO**
Introduisant la fameuse Widow Dance.
Jeudi, vendredi, samedi et matinée,
HORE JEAN GIRL.
Prix 10 25 et 50 sous. Matinées 25 sous à toutes les parties de la salle.
Dimanche, 26 Sept. - **FRA DIAVOLO.**
21 sept—5f

Théâtre St-Charles.
Ce soir et toute la semaine. Matinées—Mardi, jeudi et samedi à midi.
La meilleure des pièces :
Deux Continents l'ont Sacré.
HUMANITY.
25 Personnes. 6 Chevaux 20 Fox Hounds.
La semaine prochaine—THE DEVIL'S AUCTION.
21 sept—5f

EMILE POMES,
AVOCAT
137 rue Carondelet,
8 sept—1f Gallier Court.

Pour un Engagement
—OU UN—
MARIAGE
....La chose la plus indispensable est une magnifique BAGUE avec un joli DIAMANT ou autres PIERRES PRECIEUSES pour le premier ; et une BAGUE EN OR SOLIDE ou ALLIANCE pour le second.
....Vous pouvez avoir les meilleurs et à plus bas prix
—CHEZ—
FRANTZ BROS. & CO.,
BIJOUTIERS,
—Successeurs de—
FRANTZ & OPITZ,
No 129
RUE BOURBON.
12 sept—1an

Dans l'affaire de la liquidation du Southern Wood Manufacturing and Creosoting Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,436—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eliza Prograse, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
J. B. Coleman,
Avocat. 23 sept—23 27—2oct

Avis Spécial.

Les bureaux du COMITÉ SANITAIRE DES CITOYENS ont été établis au No 226 rue du Camp, où toutes communications pour ce dit comité seront reçues.
JAS. T. HAYDEN, Président
E. I. KURSHEDT, Secrétaire.
23 sep—

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles élégants.—Actions.
Un grand coffre-fort en fer à combinaison de Macneale et Urban.
Meubles de bureau, Camions Charettes, etc.

Succession de Samuel Boyd.

No 52,253.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 722 rue Commune, LUNDI, le 27 septembre 1897, il sera vendu à l'enchère publique, aux endroits et heures ci-dessous désignés, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 10 septembre 1897, pour le compte de la dite succession.

A 10 heures A. M.

A la Presse Shippers coin des rues South Peters et Henderson—

Un grand coffre fort en fer à combinaison de Macneale et Urban ;

3 camions, charrette, meubles de bureau, etc.

A 11 heures A. M.

Au No 918 rue Terpsichore, entre Camp et Magazine—

Meubles élégants en bois acajou, bois de rose noyer de salon, de chambres à coucher, couchettes et salle à manger.

2 actions de l'University Publishing Co de N. Y., de $25 chacune.

10 actions N. O. Texas et Colorado R. R. Co
36 actions Alabma San Juan Mining Co.
1 action La Jockey Club.
100 actions Ormus Gold & Silver Mining Co.
25 actions Louisiana Drainage et Paving Co, etc., etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
14 sept—14 19 23 27

A LOUER—Une grocerie et barrette ayant été occupée comme telles plus de 30 ans. S'adresser à Marie Abadie, coin St-Claude et St-Philippe. 19 sept—7f

PERDUE—Une vache rouge cornes larges et relevées. Une récompense sera donnée à la personne qui la délivrera chez Jean Laprze coin Champs Elysées et Espérance.
23 sept—1f

Mandeville et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 16 septembre 1897.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :

Tous les jours (excepté les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS :

Madisonville, Tchefuncta River et Old Landing dimanches par le train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
28 mars—

Bureau des Commissaires du district des Levées d'Orléans.

Chambre 14, Temple Masonique, Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1897.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au jeudi 23 septembre à 4 heures P. M., pour les travaux en terre et de revêtement sur la levée des rues de Protection à celle du General Scott, à Carrollton, contenant environ 74,500 yardes cubes de travaux de terre, et environ 192,000 pieds de mesure de planches pour le revêtement.

Dépôt de $500 et sécurité de $9,000.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé. Pour les plans, spécifications, devis et pour soumissionner et pour plus amples informations s'adresser au bureau.

OTTO THOMAN,
Président.
T. J. DUGGAN,
Secrétaire.
19 sept—19 21 22 23

Succession du Rév. Francis Xavier Couppens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,102—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les 10 jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Très Rév. John B. Regnaris, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
J. B. Coleman,
Avocat. 23 sept—23 27—2oct

Succession de Joseph Prograse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,534—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en